Image not found or type unknown

NF P91-100 pour les stationnements publics

Par **benar**, le **03/06/2017** à **14:10**

Bonjour
Les normes NF P91-100 pour les stationnements publics donnent une indication sur les dimensions minimums, mais ne sont pas réglementées cette dimension minimum et de 5m sur 2,30m Afin de pouvoir mieux comprendre et avoir vos avis, une place de moins de 2,30m de largeur ne doit pas être ouvert au public ? , si cette place mise en place avant la norme NF P91-100 il n'y a pas d'effet rétroactive mais quelle était les normes, car une place public de 2m de large contigüe à la mienne me gène les voitures on tendance à empiéter sur la mienne
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés